FARES
Fonds des affections respiratoires asbl

TOUS ENSEMBLE VERS DES FERMES PÉDAGOGIQUES SANS TABAC

- FEUILLE DE ROUTE -

Une ferme pédagogique est un endroit familial par excellence, où les enfants découvrent le monde en s'amusant. Si vous souhaitez instaurer une politique sans tabac pour votre ferme pédagogique ou faire un premier pas en ce sens, suivez notre feuille de route !

Une ferme pédagogique sans tabac s'inscrit dans une politique plus large en matière de tabagisme. Celle-ci repose sur quatre stratégies : la promotion de la santé, les interventions environnementales, la législation ainsi que le suivi et l'aide aux fumeurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.fares.be.

En instaurant une politique sans tabac pour votre ferme pédagogique, vous contribuez à l'émergence d'une génération sans tabac. Rendez-vous sur www.generationssanstabac.be pour de plus amples informations.

SOMMAIRE

POURQUOI UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC ? 04

QU'EST-CE QU'UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC ? 04

CONTRIBUEZ À L'ÉMERGENCE D'UNE GÉNÉRATION SANS TABAC 04

CRÉEZ UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC EN 7 ÉTAPES 04

ÉTAPE 1 · SUSCITEZ L'ADHÉSION 07

ÉTAPE 2 · ANALYSEZ LA SITUATION INITIALE 09

ÉTAPE 3 · DÉFINISSEZ DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS 12

ÉTAPE 4 · ÉLABOREZ DES ACTIONS 13

ÉTAPE 5 · DÉPLOYEZ LES ACTIONS PRÉVUES 16

ÉTAPE 6 · ÉVALUEZ ET CORRIGEZ LE CAP 17

ÉTAPE 7 · ANCREZ VOTRE DÉMARCHE DANS UNE POLITIQUE ÉLARGIE 18

UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC : MODE D'EMPLOI 20

ANNEXE 1 TOUS ENSEMBLE VERS UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC 22

ANNEXE 2 COMMENT DEMANDER LE LABEL GÉNÉRATIONS SANS TABAC ? 23

Cette feuille de route a été élaborée sur la base de plusieurs projets pilotes. Envie de découvrir les expériences pratiques d'autres responsables, collaborateurs, bénévoles ou parents ? Abonnez-vous à notre lettre d'information sur www.generationssanstabac.be !

POURQUOI UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC ?

La loi interdit de fumer dans les écuries, les étables, les granges et autres lieux fermés. Il est en revanche permis de fumer à l'extérieur, alors que de nombreux enfants et jeunes y passent une grande partie de leur temps. Les enfants imitent le comportement de leurs aînés, à plus forte raison s'il s'agit de personnes qu'ils admirent (accompagnateurs, parents...).

Voir un adulte qui fume donne aux enfants l'impression qu'il s'agit d'un comportement normal, voire agréable. Ils s'imagineront sans doute que fumer est un acte ordinaire au lieu d'y voir une dépendance potentiellement mortelle. En instaurant une politique sans tabac pour votre site, y compris à l'extérieur, vous donnerez un bon exemple aux enfants, qui seront également moins tentés de commencer à fumer par la suite. Vous trouverez toutes les bonnes raisons d'opter pour une ferme pédagogique sans tabac dans notre fiche d'argumentation sur generationssanstabac.be.

QU'EST-CE QU'UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC ?

Une ferme pédagogique sans tabac est un environnement où il est interdit de fumer dans le périmètre où évoluent les jeunes et les enfants (à l'exception d'éventuelles zones fumeurs aménagées hors de leur vue). Concrètement :

- il est interdit de fumer dans tout le périmètre du site (sauf, éventuellement, dans les zones fumeurs aménagées hors de la vue des enfants et des jeunes) ;
- tous sont tenus de respecter les règles (collaborateurs, bénévoles, parents, visiteurs, fournisseurs...) ;
- des panneaux ou d'autres éléments de signalisation indiquent qu'il s'agit d'un site sans tabac. Vous pouvez commander ce matériel sur www.generationssanstabac.be/webshop. Les règles relatives à la politique sans tabac sont reprises au règlement du site ;
- ces règles s'appliquent également à la cigarette électronique afin de faciliter le respect des mesures et d'éviter toute ambiguïté.

Une politique 100 % sans tabac est largement recommandée pour les fermes pédagogiques. Mais s'il s'avère difficile, dans l'immédiat, de bannir totalement le tabac sur votre site, rien ne vous empêche de déjà faire un pas dans la bonne direction.

CONTRIBUEZ À L'ÉMERGENCE D'UNE GÉNÉRATION SANS TABAC

En instaurant une politique sans tabac pour votre ferme pédagogique ou en faisant un premier pas en ce sens, vous contribuez à l'émergence d'une génération sans tabac. Le mouvement Générations sans Tabac œuvre à une société où les enfants peuvent grandir sans être exposés à la fumée du tabac et à la tentation de fumer.

Chaque semaine, de nombreux mineurs deviennent dépendants du tabac. Chaque enfant qui commence à fumer est un enfant de trop sur la voie du tabagisme. Si nous unissons nos efforts en nous efforçant de donner le bon exemple et en transformant les lieux qui accueillent des enfants en environnements sans tabac, nous pouvons éviter qu'ils ne cèdent à la tentation. Tout le monde a un rôle à jouer.

Comme tant d'autres aujourd'hui, n'hésitez pas à utiliser le logo Générations sans Tabac pour indiquer que vous contribuez à l'émergence d'une génération d'enfants et de jeunes qui grandiront dans un environnement sans tabac.

Vous voulez bannir le tabac de votre ferme pédagogique (en aménageant éventuellement quelques zones fumeurs hors de la vue des enfants et des jeunes) ? Demandez le label Générations sans Tabac pour afficher clairement la politique sans tabac de votre site.

Rendez-vous sur generationssanstabac.be pour en savoir plus.

CRÉEZ UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC EN 7 ÉTAPES

Créez votre ferme pédagogique sans tabac en sept étapes. Vous trouverez dans l'annexe 1 une check-list où cocher les mesures mises en œuvre. Ces étapes sont les suivantes :

©Vlaams Instituut Gezond Leven 2018

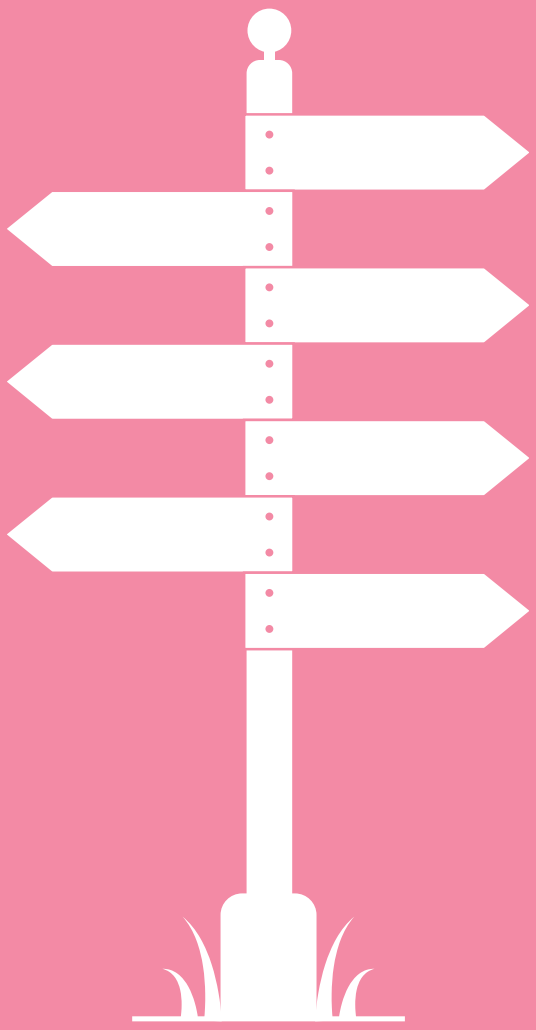

COMMENT TRANSFORMER VOTRE FERME PÉDAGOGIQUE EN ENVIRONNEMENT SANS TABAC ?

SUIVEZ CES 7 ÉTAPES !

ÉTAPE 1
SUSCITEZ L'ADHÉSION

Vous voulez contribuer à un monde où les enfants grandissent dans un environnement sans tabac et ne sont pas tentés de commencer à fumer. Vous avez décidé de bannir le tabac dans votre ferme pédagogique. C'est là un formidable objectif !

Avant de vous lancer, il vous faudra toutefois susciter l'adhésion du plus grand nombre et bénéficier d'un soutien maximal. Vous obtiendrez ainsi de bien meilleurs résultats.

Si le projet suscite une large adhésion :

- chacun se sent entendu et impliqué ;
- tous se sentent motivés par la création d'une ferme pédagogique sans tabac ;
- le projet reçoit l'attention requise et « vit » réellement.

Comment susciter l'adhésion du plus grand nombre ?

Discutez du projet avec les personnes concernées et expliquez-leur pourquoi vous voulez instaurer le principe d'une ferme pédagogique sans tabac.

Une bonne communication vous assurera un soutien à grande échelle et facilitera le respect des règles et la mise en œuvre du projet. Précisez que vous entendez ainsi montrer le bon exemple aux enfants et permettre à chacun de s'amuser et d'apprendre dans un environnement sain.

Si vous prenez la peine d'expliquer correctement votre projet et si vous êtes personnellement convaincu(e) du bien-fondé d'une ferme pédagogique sans tabac, vos interlocuteurs comprendront l'importance de la démarche et voudront s'investir à leur tour. N'hésitez pas à vous inspirer de notre fiche d'argumentation. Vous y trouverez tous les arguments ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes pour susciter l'enthousiasme de vos interlocuteurs.

Où trouver le soutien nécessaire ? Pensez entre autres aux intervenants suivants :

Direction, administrateurs ou propriétaires du site

Ces personnes jouent un rôle essentiel, car ce sont elles qui décideront de valider le projet.
Comment les convaincre ?

- Envoyez un courrier, un e-mail ou un message au président, aux administrateurs ou à la direction.
- Présentez votre projet de ferme pédagogique sans tabac à l'occasion d'une réunion des administrateurs en développant vos arguments.
- Sollicitez un entretien avec la direction.
- Citez l'exemple d'une autre ferme pédagogique ayant déjà instauré une politique sans tabac. Vous trouverez différentes références d'associations sur le site de Générations sans Tabac.

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à vous inspirer du matériel de communication à télécharger sur le site de Générations sans Tabac (vous devez pour cela disposer d'un compte - voir annexe 2).

Collaborateurs, bénévoles et autres personnes actives sur le site

Les nombreuses personnes qui s'investissent activement dans une ferme pédagogique devront elles aussi être favorables à votre projet de site sans tabac, car elles joueront un rôle clé pour faire respecter les nouvelles règles. Il importe donc qu'elles donnent le bon exemple.
Comment les convaincre ?

- Organisez une soirée d'information. Vous pouvez bien sûr reprendre la présentation déjà utilisée lors de votre réunion avec les administrateurs du site.
- Envoyez-leur un e-mail ou un message leur expliquant ce que vous attendez d'elles.
- Entretenez-vous personnellement avec chacune et exposez les arguments justifiant le projet d'un site sans tabac.

Conseils pour susciter l'adhésion en faveur d'une ferme pédagogique

- La communication est la clé de la réussite. Communiquez régulièrement sur l'état d'avancement de votre projet. Abordez le sujet d'une manière positive. Utilisez les termes « sans tabac» et non « interdiction de fumer ». Revenez régulièrement sur les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer un environnement sans tabac et faites référence à Générations sans Tabac : nous voulons donner le bon exemple aux enfants, parce que les enfants imitent les comportements qu'ils observent, y compris le tabagisme. Nous voulons aussi que chacun puisse s'amuser et apprendre dans un environnement sain. N'hésitez pas à vous inspirer de notre fiche d'argumentation.
- Écoutez les réactions et commentaires sceptiques et tirez-en profit pour améliorer votre stratégie.
- Mobiliser les gens est un travail de longue haleine. Vous devrez sans doute faire face à des réticences, mais n'abandonnez pas pour autant. Prenez votre temps. Une étude révèle qu'il s'écoule en moyenne cinq mois entre la prise de décision et la mise en œuvre effective du projet.
- Inscrivez votre démarche dans une politique existante, un projet ou une thématique que vous soutenez déjà. Vous pouvez par exemple souligner l'importance d'un environnement de jeux sain ou du rôle éducatif de votre ferme pédagogique, ou encore le lien entre tabagisme et déchets.

Vous êtes prêt(e) à faire le premier pas vers une ferme pédagogique sans tabac

Entourez-vous de personnes enthousiastes. Pour former un groupe équilibré, veillez à ce qu'il intègre à la fois des administrateurs et des membres de la direction, des collaborateurs... Vous pouvez aussi inscrire ce point à l'ordre du jour d'un groupe existant.

ÉTAPE 2
ANALYSEZ LA SITUATION INITIALE

Cette étape consiste à déterminer vos besoins en vue de l'instauration d'un site sans tabac. Avez-vous déjà pris des mesures en matière de tabagisme ? Quels enseignements en avez-vous tirés ? Cette analyse vous permettra de déployer des mesures ciblées et d'obtenir les résultats souhaités.

Recueillez des avis

La perspective d'un site sans tabac ne fera pas l'unanimité. D'où l'utilité de solliciter l'avis des différents intéressés : collaborateurs, bénévoles, visiteurs… Que pensent-ils d'une ferme pédagogique sans tabac ?

Vous pouvez recueillir ces opinions de plusieurs manières. Voici quelques pistes :

- discutez du projet avec les visiteurs et les collaborateurs. Profitez par exemple d'une pause entre deux activités ou du moment où ils arrivent sur les lieux ;
- profitez d'une réunion pour solliciter l'avis des collaborateurs, des bénévoles…

SITUATION ACTUELLE

Qui sont les personnes qui fument ? Où et quand ? Pour vous aider, repérez les endroits où les mégots sont particulièrement nombreux.

Quelles sont les réactions à l'égard d'un site sans tabac (avec aménagement éventuel de zones fumeurs) ?

Quelles sont les principales questions concernant l'instauration d'une politique sans tabac sur le site de la ferme ?

AUTEURS DES QUESTIONS (COLLABORATEUR, VOLONTAIRE, VISITEUR…)	QUESTIONS
……	……
……	……
……	……
……	……
……	……
……	……

Quelles sont les objections les plus fréquentes ?

AUTEURS DES OBJECTIONS (COLLABORATEUR, VOLONTAIRE, VISITEUR…)	OBJECTIONS
……	……
……	……
……	……
……	……
……	……
……	……

Quelles sont les réactions positives les plus fréquentes ?

AUTEURS DES RÉACTIONS (COLLABORATEUR, VOLONTAIRE, VISITEUR…)	RÉACTIONS POSITIVES
……	……
……	……
……	……
……	……
……	……
……	……

Quelles sont les mesures déjà en place ?

Peut-être avez-vous déjà pris des mesures de lutte contre le tabagisme pour préserver la santé des enfants et des jeunes. Listez-les : vous verrez ainsi plus précisément où vous en êtes et quelles autres mesures vous pouvez lancer. Inscrivez ces mesures dans le modèle ci-après, en vous aidant éventuellement des questions suivantes :

- y a-t-il des règles à respecter en matière de tabagisme sur le site ou pendant les activités ?
- y a-t-il des affiches ou des posters qui dissuadent de fumer ? Y a-t-il une signalisation qui interdit de fumer dans les zones non-fumeurs ?
- les cendriers sur le site ont-ils été enlevés ou y a-t-il une zone fumeurs séparée et bien indiquée ?
- les collaborateurs ou les bénévoles sont-ils encouragés à donner le bon exemple en matière de tabagisme ?

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Quelles sont les règles actuelles en matière de tabagisme ?

Décrivez ou notez ici les règles ou la politique actuellement applicable(s) en matière de tabagisme :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles mesures avons-nous déjà prises ?

Décrivez brièvement les enseignements personnels que vous avez tirés des mesures prises par le passé et tenez-en compte lorsque vous adopterez de nouvelles mesures.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉTAPE 3
DÉFINISSEZ DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS

Il est peu raisonnable de vouloir imposer un environnement sans tabac du jour au lendemain. Comment vous y prendre ?

Quels résultats visez-vous ? Formulez des objectifs.

Si vous êtes prêt(e) à franchir le pas et à imposer directement un environnement 100 % sans tabac (en aménageant éventuellement des zones fumeurs hors de la vue des enfants et des jeunes), vous pouvez utiliser le modèle de texte ci-après pour présenter votre objectif. Vous pourrez aussi l'intégrer au règlement de la ferme.

Vous avez constaté au cours de la deuxième étape qu'il est impossible, dans l'immédiat, de bannir totalement le tabac sur votre site ? Faites déjà un pas dans la cette direction. Cette première mesure deviendra votre premier objectif. Par exemple :

- un premier week-end sans tabac ;
- interdiction de fumer pour les personnes qui portent la tenue de la ferme pédagogique ;
- interdiction de fumer dans l'aire de jeux ;
- pour les collaborateurs : interdiction de fumer en présence/à proximité des enfants ;
- …

Précisez qu'il s'agit là d'une première étape vers votre objectif final : une ferme pédagogique 100 % sans tabac. Veillez à pouvoir mesurer votre objectif (par exemple les collaborateurs ne fument pas sur le site) et fixez-vous une échéance (par exemple à partir du 1er septembre).

Objectif

À partir du [**date**], [**nom de la ferme pédagogique**] deviendra un environnement sans tabac. Étant donné que les enfants imitent les comportements de leurs aînés, y compris en matière de tabagisme, nous demandons de ne pas fumer sur le site à l'exception des zones fumeurs (cette mesure concerne également les cigarettes électroniques). Cette règle s'applique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et vaut pour toute personne qui fréquente le site de la ferme. Nous voulons ainsi éviter que les enfants et les jeunes soient exposés à la fumée nocive du tabac et veiller à ce qu'ils soient moins tentés de fumer.

ÉTAPE 4
ÉLABOREZ DES ACTIONS

Votre ferme pédagogique sans tabac devient peu à peu une réalité. Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre l'objectif défini à l'étape 3 ? Optez de préférence pour une combinaison de mesures afin de maximiser les chances d'atteindre votre objectif. Ces mesures sont les suivantes :

1

Définissez de nouvelles règles pour votre ferme pédagogique sans tabac

- Établissez de nouvelles règles. Elles doivent être claires, de préférence sans exception. Il est en effet plus facile de communiquer et de faire respecter des règles explicites. Si cela peut vous aider, utilisez l'objectif défini à l'étape 3.
- Si vous le souhaitez, peaufinez ces règles en les soumettant au personnel, aux bénévoles… par exemple lors d'une réunion ou pendant une pause.
- Si vous avez un règlement, intégrez-y les nouvelles règles en matière de tabagisme.

2

Définissez la procédure à suivre si quelqu'un fume dans le périmètre de la ferme

Que faire si un parent, un visiteur… ne respecte pas les nouvelles règles ? Réfléchissez à la manière dont vous allez réagir avant que la situation ne se présente.

- Déterminez qui s'adressera aux fumeurs : les personnes chargées de la surveillance du quartier, l'agent de quartier… Soyez particulièrement attentif(ve) à ce point pendant les premières semaines qui suivent l'introduction des nouvelles règles. Prenez le temps de faire passer correctement l'information. En vous montrant scrupuleux(se) dès le départ, les règles seront mieux respectées.
- Important : restez cordial(e) quand vous vous adressez aux personnes qui fument sur le site. Réagissez immédiatement si vous voyez quelqu'un fumer. Allez trouver la personne concernée en faisant preuve de discrétion. Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Une formation peut s'avérer utile. Renseignez-vous auprès de la Fondation contre le Cancer via info@cancer.be pour de plus amples informations.
  - ~ Partez du principe que cette personne n'est pas encore au courant des nouvelles règles. En guise d'entrée en matière, vous pouvez par exemple lui demander si elle connaît les nouvelles règles.
  - ~ Poursuivez en lui donnant toutes les informations utiles, indiquez les endroits où il est encore permis de fumer et expliquez pourquoi le site est devenu un environnement sans tabac. Mettez l'accent sur le comportement que vous attendez de cette personne.
  - ~ Ne vous laissez pas entraîner dans un débat. Si la personne émet des objections, précisez-lui à qui elle peut en faire part et par quel moyen ; suggérez-lui par exemple d'envoyer un e-mail au service de la jeunesse
- Demandez aux parents de se rappeler mutuellement les nouvelles règles et les raisons pour lesquelles elles ont été adoptées.

Générations sans Tabac et Gezond Leven ne sont pas partisans des sanctions.

3 Communiquez les nouvelles règles en temps utile

Veillez à ce que tout le monde soit informé des nouvelles règles avant de les appliquer. Expliquez en quoi elles consistent et les attentes qui y sont liées.

- Réfléchissez à la manière dont vous allez communiquer les nouvelles règles aux personnes qui fréquentent la ferme (y compris les parents et les visiteurs) et leur expliquer ce que vous attendez de leur part. Employez pour ce faire les moyens de communication habituels de la ferme (site internet, e-mail, Facebook, WhatsApp…). Utilisez éventuellement les outils disponibles sur generationssanstabac.be. Déterminez aussi au préalable les personnes auxquelles les éventuelles questions doivent être adressées.
- N'oubliez pas d'informer vos partenaires externes (fournisseurs, administration communale…). Tous doivent en effet respecter les nouvelles règles.
- Utilisez les médias locaux (journal communal…) pour annoncer que vous instaurez une politique sans tabac pour la ferme pédagogique. Prenez contact avec les médias, le journal ou le magazine local, etc. ou envoyez-leur un communiqué de presse. Demandez également à la commune de publier un article sur le sujet dans le journal communal. Votre ferme pédagogique bénéficiera ainsi d'une attention positive.
- Veillez à ce que votre communication soit elle aussi positive :
  - ~ utilisez les termes « sans tabac » et non « interdiction de fumer » ;
  - ~ faites référence à Générations sans Tabac et expliquez que vous voulez donner le bon exemple aux enfants, mais aussi les protéger ;
  - ~ précisez explicitement que les nouvelles règles ne visent pas à stigmatiser les fumeurs, mais à donner le bon exemple aux enfants ;
  - ~ appuyez-vous sur des éléments factuels, comme le fait que les enfants imitent le comportement des adultes, y compris en matière de tabagisme. Par conséquent, voir des gens qui fument incite à fumer plus tard ;
  - ~ mettez-vous à la place de la personne avec qui vous communiquez. Comment risque-t-elle de réagir ? Par exemple, un fumeur peut avoir l'impression qu'il s'agit d'une atteinte à sa liberté ;
  - ~ réfléchissez au fait que la résistance manifestée par les fumeurs est souvent intrinsèquement liée à leur dépendance. Aucun argument ne pourra dès lors les convaincre. Mieux vaut dans ce cas couper court à toute discussion et les inviter aimablement à coopérer ;
  - ~ il n'est pas nécessaire que les fumeurs arrêtent de fumer pour créer un environnement sans tabac.

Une fois le projet en place, continuez à communiquer et à rappeler les règles. Abonnez-vous à la lettre d'information de generationssanstabac.be (pour l'inspiration) et partagez vos initiatives sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #generationssanstabac. Générations sans Tabac contribuera ainsi à faire connaître votre projet ! Vous pouvez également suivre Générations sans Tabac sur Facebook ou Instagram.

4 Signalisation et changements sur le site

Quels changements instaurer sur le site pour atteindre votre objectif ?

- Enlevez les cendriers des zones non-fumeurs.
- Installez des panneaux et des éléments de signalisation, tout particulièrement dans les endroits où les fumeurs ont tendance à se rassembler. Vous visez un site 100 % sans tabac ? Mettez votre projet en évidence ! Demandez le label Générations sans Tabac pour afficher clairement votre objectif. Consultez l'annexe 2 pour savoir comment procéder.
- Vous louez le site de la ferme ? Pensez à impliquer les propriétaires dans ces changements.
- Vous visez un environnement sans tabac tout en aménageant des zones fumeurs ? Indiquez dans ce cas l'emplacement de ces zones en tenant compte des recommandations suivantes :
  - ~ limitez le nombre de zones fumeurs ;
  - ~ aménagez la zone fumeurs hors de la vue des enfants ;
  - ~ veillez à ce que la zone fumeurs ne soit pas trop attirante, afin que les enfants ne soient pas tentés d'y aller ;
  - ~ dans la zone fumeurs ou le chemin qui y mène, n'utilisez pas le logo, les couleurs ni la charte graphique de Générations sans Tabac afin de ne pas induire en erreur. Vous pouvez commander du matériel de signalisation sur le webshop de Générations sans Tabac .
  - ~ évitez les illustrations et les visuels représentant une cigarette ;
  - ~ affichez le logo et le numéro de téléphone de Tabacstop à côté/dans la zone fumeurs.

N'oubliez pas vos collaborateurs sur le terrain

Un environnement sans tabac est un environnement où personne ne fume - y compris les personnes qui y travaillent. Ne les oubliez pas ! Communiquez avec eux, aidez-les à respecter les règles et envisagez une documentation sur le sevrage.

Arrêter de fumer

On peut très bien instaurer un site sans tabac sans pour autant imposer le sevrage tabagique aux fumeurs. Toutefois, un environnement sans tabac les motivera peut-être à arrêter de fumer tout en leur facilitant la tâche. Si vous souhaitez les aider, encouragez-les à s'informer sur :

- www.tabacstop.be, où ils pourront se renseigner sur les différentes pistes disponibles (également par téléphone au 0800 111 00) ;
- www.tabacologues.be, où ils trouveront les coordonnées des tabacologues de leur région. Les tabacologues sont spécialement formés pour accompagner les personnes qui désirent arrêter de fumer ;
- www.aideauxfumeurs.be, où ils trouveront toutes les informations pratiques et conseils concernant la gestion de leur tabagisme dans différents milieux de vie (au club de sport, dans la rue, dans les transports, à l'école, etc.).

Tabacstop
Fondation contre le Cancer
0800 111 00
www.tabacstop.be

Vous pouvez aussi organiser une formation groupée sur l'aide au sevrage. Gardez à l'esprit que les fumeurs restent les bienvenus : demandez-leur simplement de respecter les nouvelles règles. Plus les règles seront claires et familières, plus il sera facile pour chacun de les respecter.

Établissez un calendrier

Dès que vous aurez clairement établi les mesures à mettre en œuvre, transposez-les sous forme de planning. Ce dernier doit être suffisamment concret puisqu'il vous servira de feuille de route. Il inclut obligatoirement les éléments suivants :

- qui est responsable de la mesure ?
- quel est le calendrier de mise en œuvre ?
- quel est le budget éventuellement disponible pour cette mesure ?

Les points ci-après vous aident à mettre en œuvre la mesure.

Mesure

Donnez un titre précis à votre mesure.

Par exemple : installation de panneaux à l'entrée et en plusieurs endroits bien en vue de notre site.

Responsable de la mesure

Qui est responsable de la mesure ?

Par exemple : Jean, un des collaborateurs

Calendrier

Quel est le calendrier de mise en œuvre ?

Par exemple : déterminer l'emplacement des panneaux et leur nombre deux mois avant l'entrée en vigueur des règles instaurant la politique sans tabac sur le site (Jean s'en occupe) ; passer commande un mois et demi avant l'entrée en vigueur des règles (Jean s'en occupe) ; installer les panneaux la veille de l'entrée en vigueur des règles (Jean et Quentin s'en occupent).

Coût de la mesure

Quel est le budget estimé ?

Par exemple : coût des panneaux.

ÉTAPE 5
DÉPLOYEZ LES ACTIONS PRÉVUES

Il est maintenant temps de passer à l'action.

Déployez les mesures prévues conformément au calendrier établi. Il peut être utile de désigner un(e) responsable de la coordination, qui assurera le suivi. Il/elle pourra si nécessaire procéder aux éventuels ajustements.

La façon de communiquer est très importante pendant la mise en œuvre des mesures. Prêtez-y dès lors toute l'attention requise.

Choisissez le bon moment pour déployer les mesures

Quand allez-vous introduire les nouvelles règles ? Choisissez un moment opportun :

- au début d'une nouvelle saison ;
- lors d'un grand événement ou d'une fête ;
- lors de modifications apportées au site ou de travaux de transformation.

Plusieurs moments sont propices à l'introduction de nouvelles règles, mais veillez à donner un côté festif au changement.

ÉTAPE 6
ÉVALUEZ ET CORRIGEZ LE CAP

Les nouvelles règles sont-elles bien accueillies ? Évaluez le résultat et la procédure de mise en œuvre, puis apportez les éventuelles rectifications nécessaires. Il existe plusieurs méthodes d'évaluation, celle du vélo par exemple

Cet outil vous invite à vous poser les questions suivantes :

1. **Compteur kilométrique** : l'objectif est-il atteint ?
2. **Pédales** : pour quelles raisons ? Les gens sont-ils suffisamment informés et les règles sont-elles assez claires ?
3. **Dynamo** : quel a été le moteur ? Qui était la force motrice ? Par exemple, le groupe de travail, un membre de la direction…
4. **Freins** : qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Qu'est-ce qui a été un frein ?
5. **Porte-bagage** : tout le monde a-t-il collaboré ? Les règles ont-elles été respectées ? Les règles sont-elles bien respectées ?
6. **Phare** : quels points souhaiteriez-vous mettre en lumière ou analyser plus avant ? La signalisation et la communication ont-elles été suffisantes ?
7. **Roues** : quelle est votre destination ? Quelle est votre prochaine étape vers un environnement 100 % sans tabac ? Quels enseignements mettez-vous à profit
8. **Guidon** : comment rectifier le cap ? Quelles sont les adaptations nécessaires ?

Comment procéder à l'évaluation ?

Vous pouvez rassembler des informations de plusieurs façons :

- discutez du projet avec les visiteurs et les collaborateurs, entre deux activités ou au moment où ils arrivent sur les lieux par exemple ;
- profitez d'une réunion pour solliciter l'avis des collaborateurs, des bénévoles…

ÉTAPE 7

ANCREZ VOTRE DÉMARCHE DANS UNE POLITIQUE ÉLARGIE

Une ferme pédagogique sans tabac n'est pas un objectif isolé ; elle s'inscrit dans une politique plus vaste.

Il est donc important d'établir des corrélations avec d'autres mesures axées sur la santé ou la sécurité. Citons par exemple les mesures qui concernent l'activité physique, l'importance d'une alimentation saine…

Vous pouvez également lier votre projet au rôle éducatif de la ferme pédagogique. Le bon exemple donné aux enfants est un point inhérent à cette tâche éducative.

UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC : MODE D'EMPLOI

La ferme pédagogique « Bokkeslot » donne le bon exemple. La ferme pédagogique « Bokkeslot » à Deerlijk (Flandre-Occidentale) est un endroit merveil-leux pour les enfants, mais aussi pour les adultes. Des agriculteurs et des bénévoles invitent les visiteurs à découvrir les coulisses de la vie à la ferme. Les activités ne manquent pas : récoltes au jardin potager, fête de la moisson, journées portes ouvertes, camps d'été et festival Bokal, quelle que soit la saison, Bokkeslot n'est jamais à court d'idées. Toutes ces activités ont néanmoins une chose en commun : elles sont sans tabac. Katrien, l'épouse de Willem, qui est à l'origine du projet, nous raconte leur parcours vers le « zéro tabac ».

Un faux départ pour commencer

En octobre 2018, Bokkeslot a été sollicité pour intégrer le projet des fermes pédagogiques sans tabac dans le cadre de l'initiative Générations sans Tabac. Pas besoin d'y réfléchir à deux fois : Katrien et Willem étaient évidemment partants. « Il était déjà interdit de fumer dans les espaces où vivent les animaux. Pour nous, il était logique d'étendre la règle à l'ensemble du domaine et à tous les événements que nous y organisons. La fête de la moisson en octobre exige énormément de préparatifs. C'est seulement la veille que nous avons réalisé qu'elle devait, elle aussi, s'inscrire dans la démarche sans tabac. Et ça n'a pas fonctionné. Nous avons commis l'erreur de foncer tête baissée, sans prendre le temps de communiquer correctement. Les visiteurs et les bénévoles n'ont pas tous apprécié », explique Katrien.

Deuxième essai : une feuille de route

Katrien et Willem n'ont pas baissé les bras pour autant. Katrien a pris le projet à bras le corps et recherché des informations sur internet. C'est ainsi qu'elle a découvert la feuille de route de Générations sans Tabac. « Cette feuille de route nous a été très utile pour la mise en place du projet. Nous avons compris que nous devions commencer par bien informer nos collaborateurs et nos bénévoles, car il est essentiel que chacun comprenne la raison d'être de cette interdiction de fumer. Dans le cas de notre ferme pédagogique, le but est de permettre aux enfants de s'épanouir dans un environnement sans tabac. Pas de stigmatiser les fumeurs. »

Un environnement sans tabac, mais pas seulement

Katrien a donc commencé par instaurer des règles applicables à toutes les personnes présentes à la ferme pédagogique. « Il est interdit de fumer dès le moment où on franchit le portail. Quand nous organisons des événements dans les prairies, nous aménageons un espace couvert pour les fumeurs, avec des fauteuils. Nous l'isolons du reste pour que les enfants ne puissent pas le voir. Nous utilisons les panneaux de signalisation, les bannières et les drapeaux de Générations sans Tabac. Étant donné que la ferme organise de nombreux événements à différents endroits, il est important que les règles soient claires et puissent être appliquées sans aucune exception. »

Des accords pour mettre tout le monde au diapason

Katrien et Willem ont largement diffusé ces nouvelles règles via leur site Internet et leurs réseaux sociaux afin d'éviter tout malentendu. « Beaucoup de gens nous suivent sur Facebook, ce qui nous a permis de toucher un public important via ce canal. Comme tous nos collaborateurs et bénévoles sont désormais sur la même longueur d'onde, nous sommes nombreux à pouvoir rappeler à l'ordre les éventuels visiteurs qui ne respecteraient pas les règles. »

Des bénéfices directs et indirects

Ce n'est pas un faux départ qui allait faire capoter le projet, bien au contraire. Pour savoir ce qui avait posé problème ce jour-là, Katrien et Willem passent en revue toute l'organisation de l'événement afin d'en tirer les leçons pour l'avenir. Aujourd'hui, le mécanisme est bien huilé et la ferme en tire même des avantages auxquels elle n'avait pas pensé. « On ne trouve quasiment plus aucun mégot dans la propriété, ce qui est une excellente chose pour les animaux comme pour nous. D'abord parce que les animaux ne risquent plus de les avaler, et ensuite parce que ça nous facilite grandement le travail d'entretien. » Katrien et Willem sont fiers du chemin parcouru et comptent bien poursuivre leurs efforts. « Pour l'instant, c'est facile : comme le port du masque est obligatoire, les fumeurs n'ont pas trop le choix. Difficile de fumer avec un masque ! Il est donc rare de devoir rappeler quelqu'un à l'ordre. Quand il ne faudra plus porter le masque, nous devrons repréciser clairement les règles et veiller à la qualité de la communication. »

Les conseils de Katrien

« Préparez-vous correctement avant de vous lancer dans un projet d'environnement sans tabac. La feuille de route vous sera très utile. Pensez aussi à la qualité de votre communication, car elle est essentielle. Veillez à ce que tout le monde soit bien informé des règles que vous instaurez. C'est le seul moyen d'éviter les malentendus. »

Autres témoignages

D'autres associations ont déjà instauré le principe d'un environnement sans tabac. Nous leur avons demandé de nous parler de leur expérience. Voici leur témoignage :

Un environnement sans tabac un beau projet qui vous concerne !

Les raisons d'opter pour un environnement sans tabac ?

1. Donner un bon exemple aux enfants
2. Rehausser l'image de votre association
3. Réduire les déchets (mégots)

69%

des environnements sans tabac accueillent autant ou même plus de visiteurs après la mise en œuvre de leur politique

63%

des associations constatent une diminution du nombre de mégots après la mise en œuvre de leur politique

Quelles sont les réactions des visiteurs à l'égard d'un environnement sans tabac ?

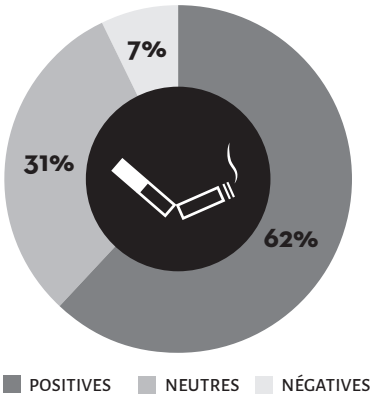

Un environnement sans tabac en chiffres :

€217,5

50 % des associations dépensent moins de 217,50 euros pour mettre leur projet en œuvre

2,25h

temps que l'initiateur du projet consacre en moyenne par semaine, au début, à la mise en œuvre du programme

4 mois

délai à prévoir entre le moment de la prise de décision et la réalisation concrète du projet

Comment devenir un environnement sans tabac

1. Placer une signalisation + retirer les cendriers
2. Communiquer : pourquoi avons-nous choisi de devenir un environnement sans tabac et qu'est-ce que cela implique
3. Fixer des règles
4. S'adresser aux fumeurs qui enfreignent les règles

Envie d'en savoir plus ? Consultez la feuille de route sur generationssanstabac.be.

ANNEXE 1
TOUS ENSEMBLE VERS UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC

Étape 1 : suscitez l'adhésion

- ☐ Au niveau des responsables ou des propriétaires du site
- ☐ Au niveau des collaborateurs et des bénévoles
- ☐ Créer un groupe de travail ou inscrire ce point à l'ordre du jour d'un groupe existant

Étape 2 : analysez la situation initiale

- ☐ Recueillir les réactions
- ☐ Répertorier les mesures prises en faveur d'un environnement sans tabac

Étape 3 : définissez des priorités et des objectifs

- ☐ Nous connaissons l'objectif à atteindre. Un environnement 100 % sans tabac (avec des zones fumeurs hors de la vue des enfants) ou un premier pas dans la bonne direction

Étape 4 : élaborez des actions

- ☐ Les actions sont en cours d'élaboration
- ☐ Les actions sont planifiées

Étape 5 : déployez les actions prévues

- ☐ Déterminer le moment opportun pour déployer les actions
- ☐ Communiquer les actions en temps utile

Étape 6 : évaluez et corrigez le cap

- ☐ Les actions sont évaluées
- ☐ Les actions sont ajustées

Étape 7 : ancrez votre démarche dans une politique élargie

- ☐ Inscrire le projet d'une ferme pédagogique sans tabac dans une politique plus large en matière de santé

ANNEXE 2 COMMENT DEMANDER LE LABEL GÉNÉRATIONS SANS TABAC ?

1

Créez votre compte

Que devez-vous faire ?

- Inscrivez-vous sur generationssanstabac.be.

Que fait l'équipe de Générations sans Tabac ?

- Générations sans Tabac active votre compte dans les dix jours ouvrables. Nous procédons de la sorte pour éviter toute ingérence de la part de l'industrie du tabac.

Que se passe-t-il ensuite ?

- Une fois votre compte activé, vous recevez un e-mail reprenant vos informations personnelles de connexion (si vous ne recevez pas ce message, contrôlez vos courriers indésirables). Vous êtes désormais en mesure de vous connecter sur le site.
- Une fois connecté(e), vous avez accès au matériel de communication gratuit et pouvez consulter l'offre de matériel de signalisation et demander le label.

2

Demandez le label

Que devez-vous faire ?

- Demandez le label sur generationssanstabac.be (vous devez, pour ce faire, vous connecter à votre compte).
- Complétez la courte check-list et cliquez ensuite sur « étape suivante ».
- Complétez le formulaire. Expliquez pourquoi vous souhaitez obtenir le label.

Que fait l'équipe de Générations sans Tabac ?

- Générations sans Tabac vous accorde le label ou vous contacte pour compléter les informations que vous avez communiquées. Comptez cinq jours ouvrables maximum pour recevoir une réponse.

Que se passe-t-il ensuite ?

- Une fois votre demande approuvée, vous recevez un e-mail. Vous pouvez à présent commander le matériel de signalisation portant le label Générations sans Tabac.
- Vous recevez par la poste un pack de bienvenue avec des autocollants gratuits Générations sans Tabac.
- Générations sans Tabac vous donne de la visibilité sur internet (site et réseaux sociaux).

TOUS ENSEMBLE VERS UNE FERME PÉDAGOGIQUE SANS TABAC
FEUILLE DE ROUTE

Cette publication est une adaptation de la brochure réalisée par le Vlaams Instituut Gezond Leven avec le soutien des pouvoirs publics flamands. Adaptation réalisée en collaboration avec le FARES asbl.

AUTEURS
Dries Vandenbempt

ÉDITEUR RESPONSABLE :
Fonds des Affections Respiratoires (FARES), asbl
Professeur Jean Paul Van Vooren
Rue Haute 807A
1000 Bruxelles

© 2021, Vlaams Instituut Gezond Leven vzw.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou rendue publique par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. L'ensemble de ce document peut être utilisé librement à des fins éducatives, pédagogiques et sociales dénuées de caractère commercial, pour autant que la source de la publication soit correctement mentionnée.

www.gezondleven.be